



GARE AUX JOUETS

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

2 DECEMBRE 2023

Ce formulaire est à renvoyer avant le 20 octobre 2023, dûment rempli et accompagné de son règlement ainsi que d'une copie de votre pièce d'identité à cette adresse :

A l'attention de Fanny Chatron-Colliet (Gare aux Jouets)
13 rue Pierre Séward,
BP 90097 – 94403 Vitry Cedex

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL :

VILLE :

TELEPHONE :

EMAIL (en lettres capitales et lisibles !) :

.....

NB DE METRES LINEAIRES (4ml max) : x 8€ =€

tarif unique : 8€ le mètre linéaire

Le paiement est à effectuer par chèque à l'ordre de : Cie de la Gare

REMARQUES (emplacement spécifique, etc.) :

.....

.....

.....

.....





GARE AUX JOUETS

SAMEDI 2 DECEMBRE 2023

RÈGLEMENT

► La foire aux jouets est réservée exclusivement aux jouets et aux objets pour enfants (pas de vêtements).

► La foire aux jouets est ouverte au public de 9h à 18h.

Le portail du Nouveau Gare au Théâtre ouvre à 8h, les exposants pourront venir s'installer à partir de ce moment-là.

► Emplacements

Minimum : 1 mètre linéaire

Maximum : 4 mètres linéaires

Nous fournissons les tables ainsi que 2 chaises par emplacement.

Les emplacements sont à 8€ le mètre.

► Lorsque vous partez.

Merci de nettoyer votre emplacement, de déposer vos chaises à l'endroit indiqué et si possible de replier votre table (sans vous faire mal aux doigts). Des poubelles seront également mises à votre disposition.

► Un spectacle jeune public sera joué à 11h et 15h.

Il s'agit du spectacle *Englouti!* (dès 5 ans) de la cie Hel.

1 invitation par stand sera mise à votre disposition pour ce spectacle (dans la limite des places disponibles). Votre place sera à aller chercher à la billetterie avant la représentation.

► Des plats chaud seront en vente à midi dans l'accueil du Théâtre.

Le bar sera ouvert toute la journée, ainsi qu'un stand sucré (crêpes...)

► Plus de renseignements au 07 68 33 15 94 / rp@nouveaugareautheatre.com

